Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20261119-261307-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-13-07

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 15
votants : 18

Séance du 19 novembre 2026

OBJET : salle omnisports : devis autolaveuses

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 novembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. JEGLOT B, FOULFOIN F, BOIZARD L, PERENNEZ G, JOUANNO L, PASCO G, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, LE BOUFFOS R.

Absents excusés : ROUXEL D. qui a donné pouvoir à LE BOUFFOS R.
LE BORGNE PY. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à TRENY C.
MAUVIEUX O.

Secrétaire de séance : JEGLOT B.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la société FLAGEUL HYGIENE d'un montant de 13 803.75 € HT pour la fourniture de deux autolaveuses pour la salle omnisports.

La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 20 novembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor